

Préfecture/BMIE

R03-2017-05-23-004

liste des candidats au 1er tour législatives

Liste des candidats au premier tour des élections législatives du samedi 10 juin 2017

PREFET DE LA REGION GUYANE

Secrétariat Général

Direction de la réglementation, de la
citoyenneté et de l'immigration

Bureau de la citoyenneté et de la
circulation

ARRETE du 23 mai 2017

**fixant, pour chacune des circonscriptions du département de la Guyane,
la liste des candidats au premier tour des élections législatives
du samedi 10 juin 2017**

LE PREFET DE LA REGION GUYANE
CHEVALIER DE LA LEGION D'HONNEUR
CHEVALIER DE L'ORDRE NATIONAL DU MERITE

Vu le code électoral,

Vu l'ordonnance n° 2009-935 du 29 juillet 2009 portant répartition des sièges et délimitation des circonscriptions pour l'élection des députés ;

Vu le décret n° 2017-616 du 24 avril 2017 portant convocation des électeurs pour l'élection des députés à l'Assemblée nationale

Sur proposition du secrétaire général de la préfecture de la région Guyane.

ARRETE

Article 1 : la liste des candidats, classés dans l'ordre du tirage au sort des emplacements réservés à l'affiche électoral, aux élections législatives dans la première circonscription du département de la Guyane est arrêtée comme suit :

Numéro d'ordre	1 ^{ère} circonscription	
	Candidat	Suppléant
1	SABAS Michel	PEPIN Bruno
2	ALBANESI Claire	CHRISTOPHE Stéphane
3	DEROCHE Julien	DEROCHE Joséphine
4	SERVILLE Gabriel	SINAÏ-BOSSOU Carine
5	FEUILLIÉ Arlette	LONGIN Aulison
6	GUARD Jemetree	MATHIEU Mylène
7	LÉTARD Line	KHAN Farah
8	LETARD Sylvio Léon	HARBOURG Jérôme
9	ACHILLE Armand	TRIVEILLOT Jean-Pierre
10	PRÉVOT-MADÈRE Joëlle	GASPARD Teed
11	QUAMMIE Michel	M'LANAO Sybille

Article 2 : la liste des candidats, classés dans l'ordre du tirage au sort des emplacements réservés à l'affiche électorale, aux élections législatives dans la seconde circonscription du département de la Guyane est arrêtée comme suit :

Numéro d'ordre	2 ^{ème} circonscription	
	Candidat	Suppléant
1	BERTHELOT Chantal	DECHAMP Patrick
2	JOIGNY Richard	DESMANGLES Elsi
3	PERSDAM Paul	PIERRE Christophe
4	RIMANE Juliana	AUGUSTIN Stéphane
5	TADDEÏ Bernard	RENE Giannina
6	ANTOINETTE Jean- Etienne	AMARANTHE Georges
7	RIMANE Davy	NAÏSSO Marie
8	ADAM Lénaïck	JACARIA Véronique

Article 3 : monsieur le secrétaire général de la préfecture de la région Guyane et monsieur le sous-préfet de l'arrondissement de Saint-Laurent-du-Maroni sont chargés, chacun en ce qui concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des administratifs de la préfecture de la région Guyane et dont une copie, aux fins d'affichage, sera délivrée à chacun des maires du département.

Le préfet,

Martin JAEGER

